



AGRI Bas carbone



Et

« Accompagnement des Agriculteurs face au Changement Climatique »



S'engager et être accompagné dans une démarche
Bas Carbone en Bretagne



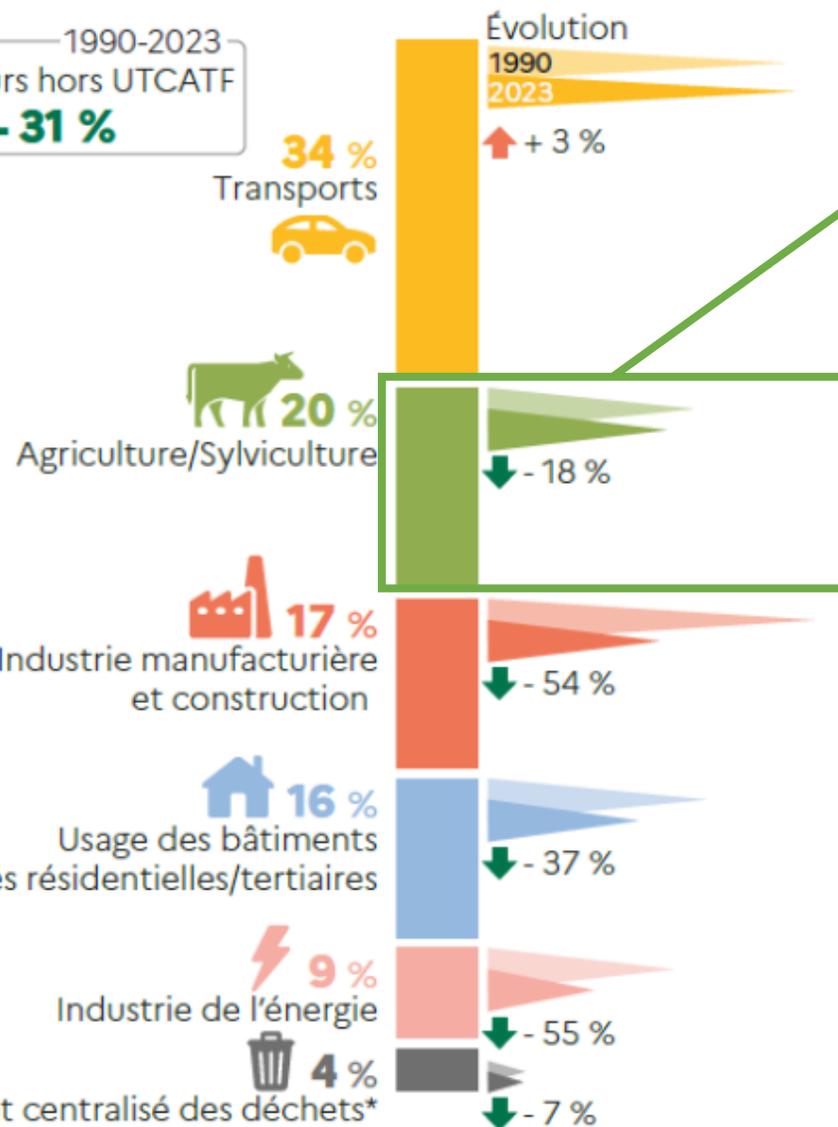
- 1 Deux dispositifs bas carbone en Bretagne : l'accompagnement dans les détails
- 2 Bilan des projets engagés par filière 2023 - 2025
- 3 Analyse des diagnostics CAP'2ER niv.2 initiaux par filière
- 4 Focus sur les leviers les plus mobilisés dans les plans d'action et leur impact sur la réduction de l'empreinte carbone en élevage bovin viande
- 5 Retour d'expérience sur la mise en œuvre d'un plan d'action : Témoignage du GAEC de MONTBOUARD (35) élevage bovin viande accompagné par ELVEA Bretagne
- 6 Questions et échanges avec la salle

1 Deux dispositifs bas carbone en Bretagne : l'accompagnement dans les détails

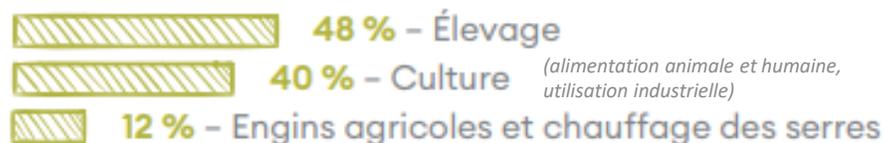
- Hiérarchisation des sources d'émissions globales par activité économique
- Objectifs nationaux et régionaux par secteurs

Emissions territoriales France (hors stockage)

1990-2023
Tous secteurs hors UTCATF
↓ - 31 %



Agriculture = 83 Mt éqCO₂



Élevage : Émissions liées à la fermentation entérique des animaux d'élevage et à la gestion de leurs déjections au bâtiment et au stockage

Cultures : Émissions des sols cultivés liées à la fertilisation azotée minérale et organique, aux déjections déposées à la pâture...

Engins agricoles et chauffage des serres : Émissions liées à la combustion dans les engins, moteurs et chaudières

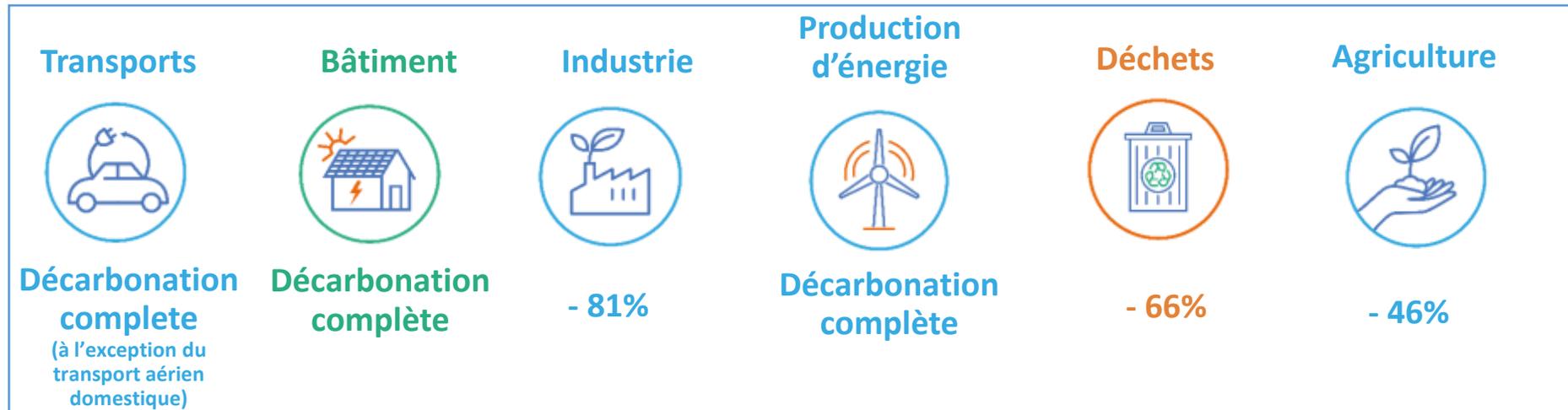
<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

https://www.citepa.org/wp-content/uploads/Citepa_Rapport-Secten-2022_Rapport-complet_v1.8.pdf

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2021/06/HCC_rapport-annuel_0821.pdf

SDES, d'après CITEPA, format secten, juin 2024

Objectifs sectoriels de diminution d'ici **2050** *par rapport à 2015*



A l'atteinte de l'objectif en 2050 → 60 % des émissions françaises liées à l'agriculture

Objectifs sectoriels de diminution d'ici 2050 pour la région BRETAGNE

Emissions de GES par secteur - comparaison avec 2012 en %								
	2020	2021	2023	2025	2026	2030	2040	2050
Résidentiel	-39%	-41%	-46%	-50%	-53%	-62%	-78%	-85%
Tertiaire	-42%	-44%	-49%	-54%	-57%	-67%	-79%	-85%
Transport	-20%	-23%	-29%	-34%	-37%	-48%	-66%	-83%
Agriculture	-7%	-8%	-11%	-14%	-15%	-21%	-34%	-49%
Industrie	-9%	-12%	-17%	-22%	-25%	-36%	-49%	-60%
TOTAL	-17%	-19%	-23%	-27%	-29%	-37%	-52%	-66%

Source : Scénario énergie-climat Transition F4 - Annexé au présent rapport

- La Région Bretagne s'est fixée l'objectif de réduire l'empreinte climatique de l'agriculture de 34% à l'horizon 2040 et 49% à horizon 2050 par rapport à 2012 (SRADDET)
- Lancement du dispositif AGRI Bas Carbone en 2023 : déployer une démarche d'accompagnement des élevages herbivores pour réduire leur impact environnemental, en particulier sur le volet des gaz à effet de serre.

Environnement : les principaux engagements

1. Atténuer et s'adapter au changement climatique

- - 15% de l'empreinte carbone des élevages bovins en 2025 (/ 2015)
- 30 % des élevages bovins ayant réalisé un CAP'2ER de niveau 2 en 2025
- Maintien du stock de carbone sous les prairies permanentes en France

2. Favoriser l'herbe et préserver la biodiversité

- Maintien de la part d'herbe dans la SAU, des Infrastructures agroécologiques, des STH et des PT (CAP2'ER)

3. Renforcer l'autonomie alimentaire des élevages et lutter contre la déforestation importée

- Favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations (CAP2ER), l'alimentation origine France des bovins (ORIFLAAM)
- Limiter l'alimentation avec des risques de déforestation (DURALIM)

4. Economiser et préserver les ressources

- Baisse de la conso en énergie et utilisation d'énergie verte à tous les maillons
- Meilleure valorisation des co-produits.



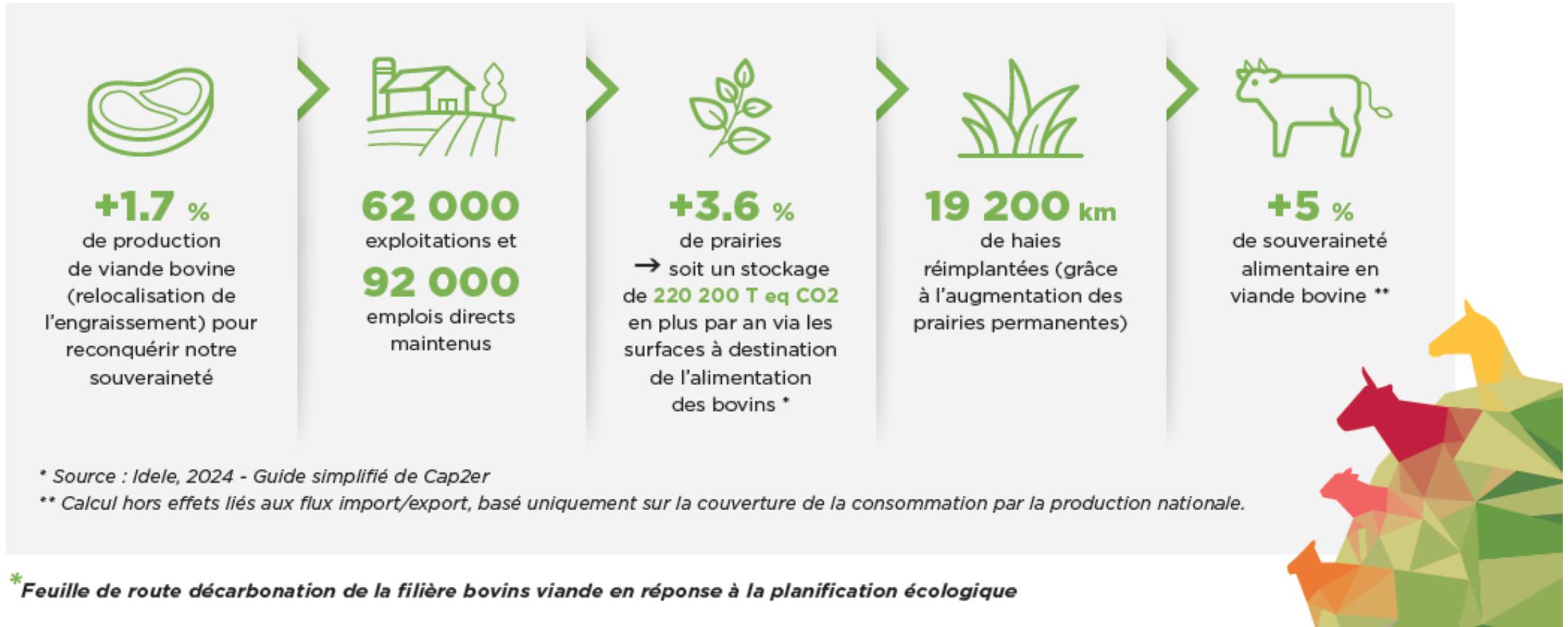
99,8 %

de la ration des bovins « viande » ne présente pas de risque vis-à-vis de la déforestation.

Source : Duralim - Cerespa

Après une décapitalisation 2019-2024 (-12.3%), le cheptel de vaches mères se stabiliserait à partir de 2024 en se maintenant à -0.5% à horizon 2030.

En 2030, par rapport à 2024, cela impliquerait* :

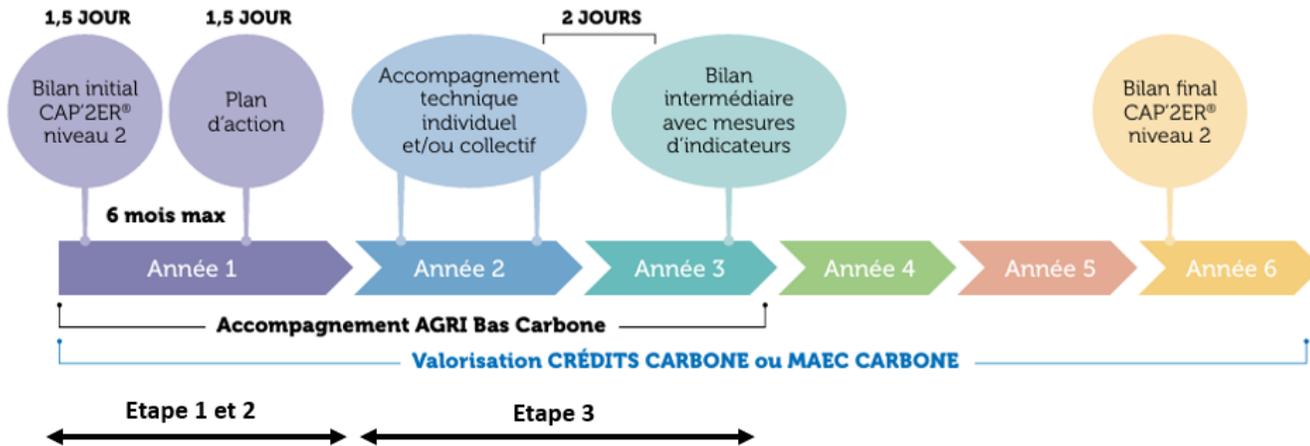


* Feuille de route décarbonation de la filière bovins viande en réponse à la planification écologique

- **Objectif N°1** - Généraliser la réalisation de diagnostics **CAP'2ER** niveau 2 dans les élevages herbivores bretons (bovins/caprins/ovins)
- **Objectif N°2** - Favoriser la mise en œuvre des plans d'actions en découlant :
 - Conseil technique individuel et/ou participation à des formations collectives;
 - Réalisation d'un bilan intermédiaire trois ans après la réalisation du diagnostic initial;
- **Objectif N°3** - Favoriser la vente des crédits carbone générés - MAEC Carbone
- **Objectif N°4** - Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique et santé des sols

AGRI Bas Carbone 2025

- Animation GIE et IDELE
- 7 partenaires pour la réalisation des diagnostics Région :



5 jours avec un CAP2ER niv 2, plan d'action et suivi avec une sensibilisation à la thématique adaptation au changement climatique

Dispositif initié dès 2023

Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique

Action : Accompagnement individualisé à l'action Climat et Sol



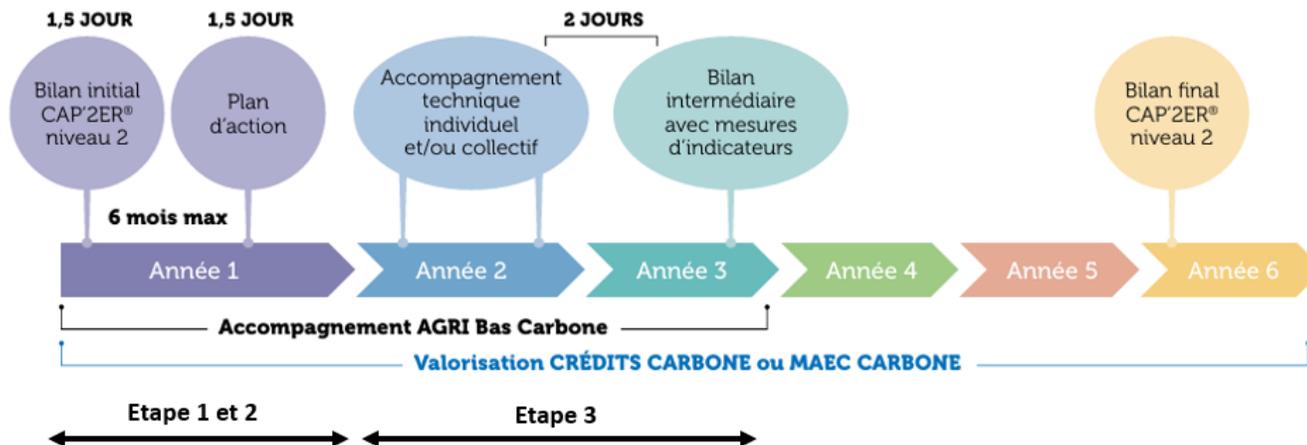
- Animation GIE et IDELE
- 3 partenaires pour la réalisation des diagnostics ADEME :



80 accompagnements

50 accompagnements

50 accompagnements



5 jours avec un CAP2ER niv 2, plan d'action et suivi avec une sensibilisation à la thématique adaptation au changement climatique

Calendrier Ademe : 2025 - 2027

Dispositif Région



70% du coût de l'accompagnement
= 1925€ HT max

Co-financements



= 300€ HT



= 210€ HT

Reste à charge éleveur = 315€ HT

5 jours d'accompagnement
Facturation basée sur un coût journalier à 550€ HT
soit un montant facturé de 2 750€ HT

Dispositif ADEME/MASA



90% du coût de l'accompagnement
= 2 475€ HT (majoré du taux TVA)

Pas de co-financement possible

Reste à charge éleveur = 275€ HT

Où trouver l'info ?

GIE ÉLEVAGES BRETAGNE

Contact : Jeanne LICHOU

☎ 02 23 48 29 03 / 06 76 68 06 07

@ j.lichou@gie-elevages-bretagne.fr

🌐 www.gie-elevages-bretagne.fr

📺 www.youtube.com/@AGRIBASCARBONE



Élevage engagé dans le programme AGRI Bas Carbone



Réalisation d'un plan d'action pour

⊖

de gaz à effet de serre

⊕

de stockage de carbone



Financé par:  Animé par: 






Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique

2025

Pourquoi ?

Le secteur agricole représente près de 20% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire français. La contribution du secteur agricole dans la lutte contre le changement climatique est essentielle, car il dispose de plusieurs leviers pour contribuer à la lutte contre le changement climatique :

- En réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son activité : l'objectif est de baisser d'environ 20% les émissions de GES du secteur agricole d'ici 2030 par rapport à 2015 ; (planification écologique 2023) ;
- En préservant voire en augmentant le stockage de carbone dans les sols et la végétation ;
- En produisant des produits biosourcés et des énergies renouvelables.

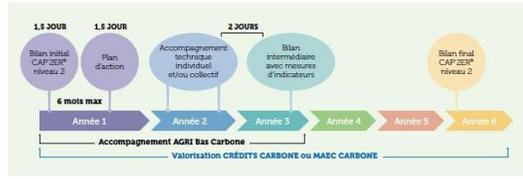
Comment ?

Pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de projets cohérents avec cet objectif, la réalisation de la prestation « **Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique** » sur la thématique majeure « **Bas Carbone** » prévoit un suivi sur **5 jours** en réalisant un **diagnostic initial CAP'ZER®** de niveau 2, lors d'un rendez-vous en élevage.

Cet outil, permet de réaliser une évaluation multicritère des performances environnementales des exploitations agricoles sur le volet des émissions de GES et d'identifier les leviers possibles pour améliorer l'empreinte carbone. Par la suite, un plan d'action personnalisé construit sur 5 ans sera mis en œuvre dans les 6 mois suivant le diagnostic initial. Les organismes agréés réalisent l'accompagnement technique jusqu'au bilan intermédiaire, 3 ans après le diagnostic CAP'ZER® initial. Pour les éleveurs qui le souhaitent, il est possible d'intégrer une démarche de valorisation des crédits carbone ou la MAEC forfaitaire "Bilan carbone de l'exploitation" via la réalisation d'un diagnostic CAP'ZER® bilan en fin d'année 5.

L'animation et le suivi du dispositif breton sont assurés par le **GIE Elevages de Bretagne** avec l'appui de **l'Institut de l'Élevage (IDeLE)**. 9 organismes sont agréés par l'ADEME pour réaliser la prestation « **Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique** » et accompagner les éleveurs.

L'ADEME assure la mise en œuvre du dispositif au niveau national. Cette mesure est financée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.





AGRI Bas carbone

2025

AGRI Bas Carbone est un dispositif d'accompagnement des élevages herbivores bretons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer le stockage de carbone et aller vers une agriculture productive, résiliente et bas carbone.

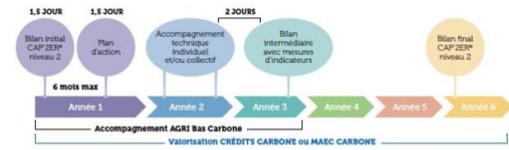
Pourquoi ?

Face à l'enjeu du changement climatique, la France affiche un objectif de neutralité carbone d'ici 2050. En Bretagne, les activités agricoles et agroalimentaire représentent le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES), avec 47% des émissions. La Région Bretagne s'est fixée l'objectif de réduire l'empreinte climatique de l'agriculture de 34% à l'horizon 2040 et de 49% à l'horizon 2050 par rapport à 2012. Le dispositif **AGRI Bas Carbone** s'inscrit dans cet objectif, avec l'ambition d'accompagner les éleveurs dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration du stockage de carbone.

L'accompagnement proposé consiste, en premier lieu, en la réalisation d'un diagnostic initial CAP'ZER® de niveau 2, lors d'un rendez-vous en élevage.

Cet outil, permet de réaliser une évaluation multicritère des performances environnementales des exploitations agricoles sur le volet des émissions de GES et d'identifier les leviers possibles pour améliorer l'empreinte carbone. Par la suite, un plan d'action personnalisé construit sur 5 ans sera mis en œuvre dans les 6 mois suivant le diagnostic initial. Les organismes agréés réalisent l'accompagnement technique jusqu'au bilan intermédiaire, 3 ans après le diagnostic CAP'ZER® initial. Pour les éleveurs qui le souhaitent, il est possible d'intégrer une démarche de valorisation des crédits carbone ou la MAEC forfaitaire "Bilan Carbone de l'exploitation" via la réalisation d'un diagnostic CAP'ZER® bilan en fin d'année 5.

L'animation et le suivi du dispositif sont assurés par le **GIE Elevages de Bretagne** avec l'appui de **l'Institut de l'Élevage (IDeLE)**. 9 organismes sont agréés par la Région Bretagne pour réaliser la prestation AGRI Bas Carbone et accompagner les éleveurs. Le programme est soutenu financièrement par la Région Bretagne, les interprofessions (Clouest, Interbev Bretagne, ANICAP Pays de la Loire - Bretagne) et des organismes bancaires (Crédit Mutuel de Bretagne, Banque Populaire Grand Ouest).



Pour qui ?

Le dispositif concerne les exploitations agricoles avec un atelier d'élevage bovin lait ou viande/et/ou ovin viande/et/ou caprin et dont le siège est situé en Bretagne.

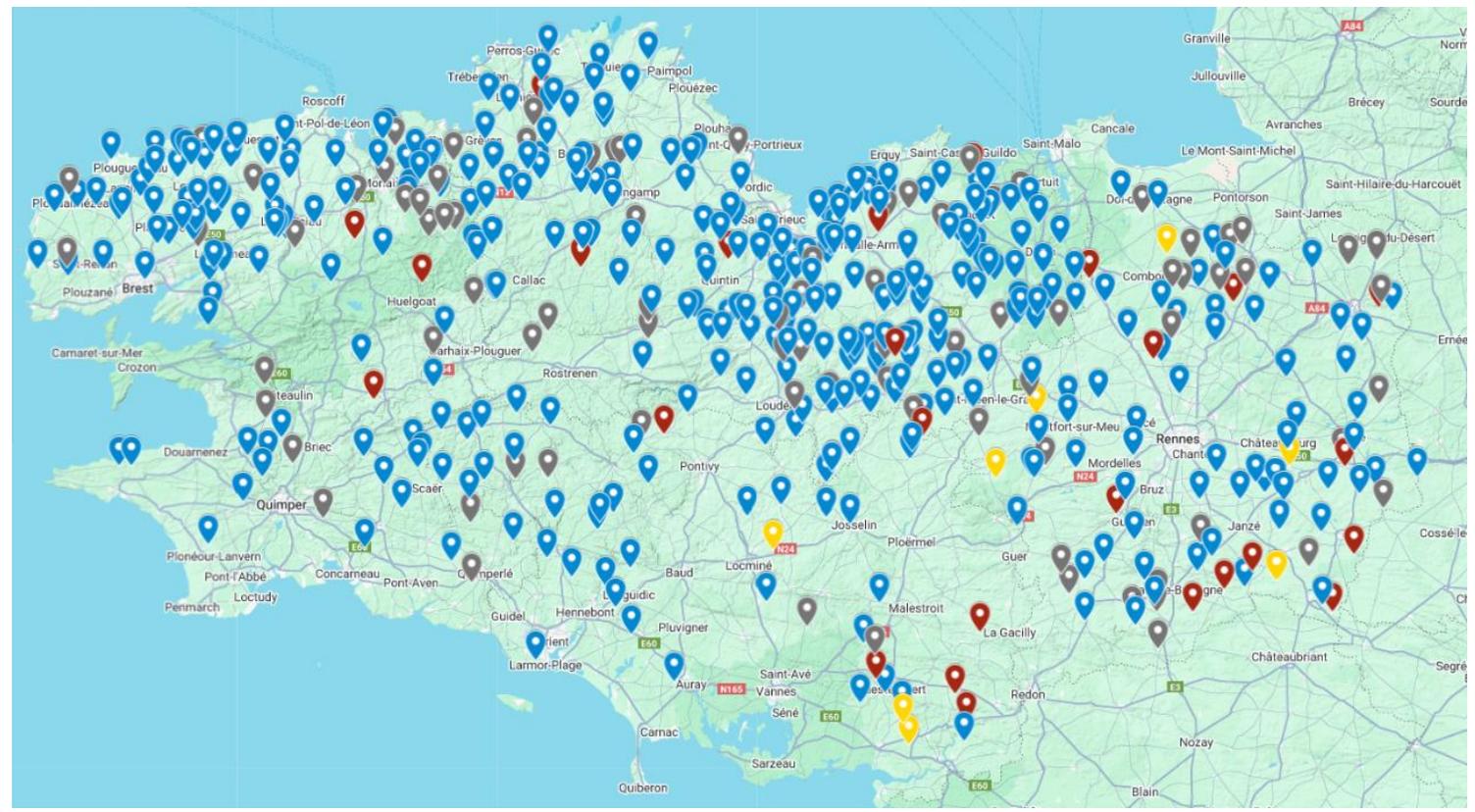
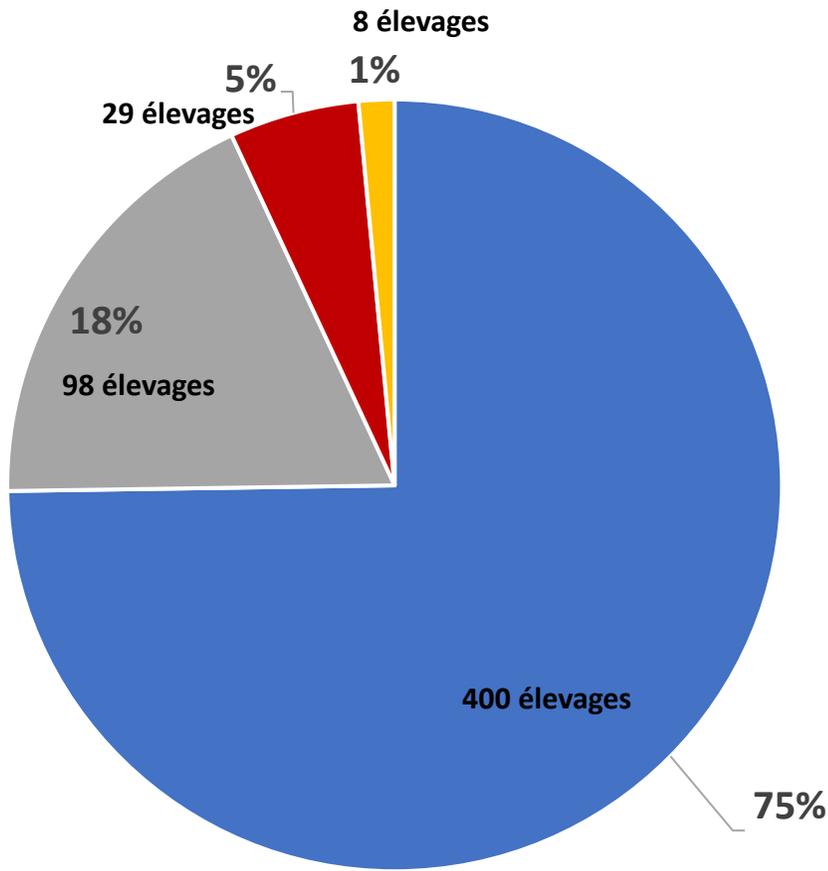

Retrouvez-nous
Hall 3 – Allée C – stand 11

2

Le bilan des projets engagés par filière

- Bilan global 2023 - 2025

Bilan Global par filière 2023 - 2025



■ Bovin Lait ■ Mixte ■ Bovin Viande ■ Caprin

535 dossiers
(au 01/09/25)

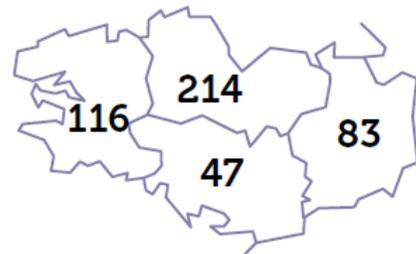
3 Les résultats des diagnostics carbone initiaux



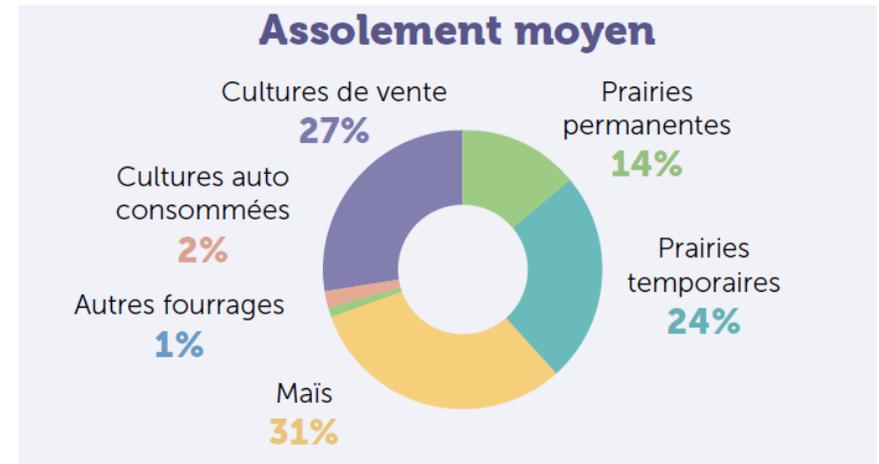
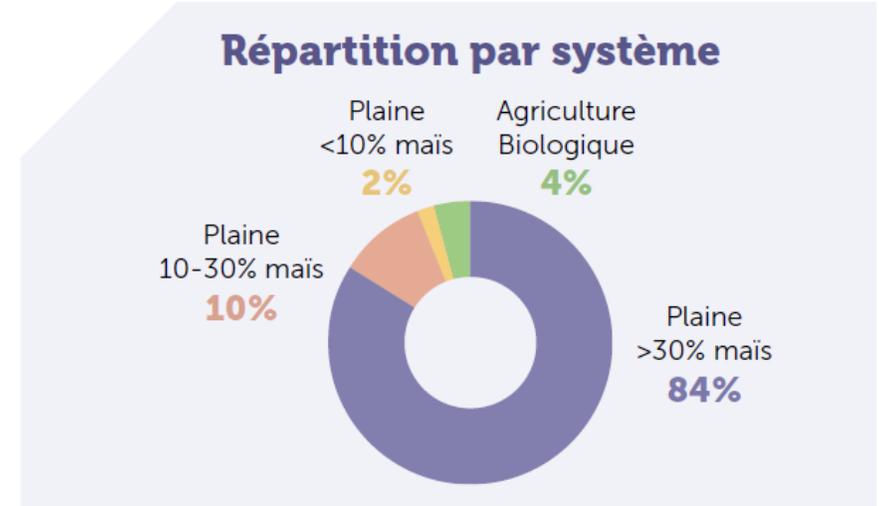
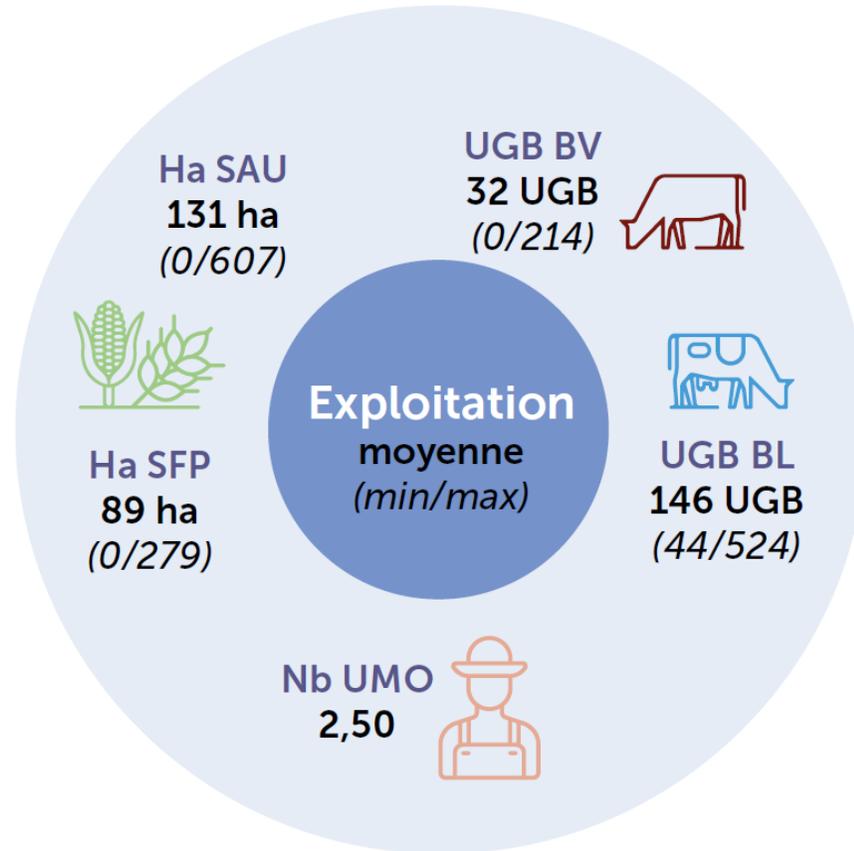
- Résultats CAP'2ER de 460 éleveurs bovin lait engagés dans les programmes 2023 - 2025



Exploitation



460 élevages





Le bilan environnemental d'une exploitation moyenne



Je nourris*
28
pers./ha SAU



Je stocke**
504
Kg eq.CO2/ha SAU



J'entretiens
1,2
eq. ha de biodiversité/ha SAU



J'émet sous
forme de GES***
9 491
Kg eq. CO2/ha SAU

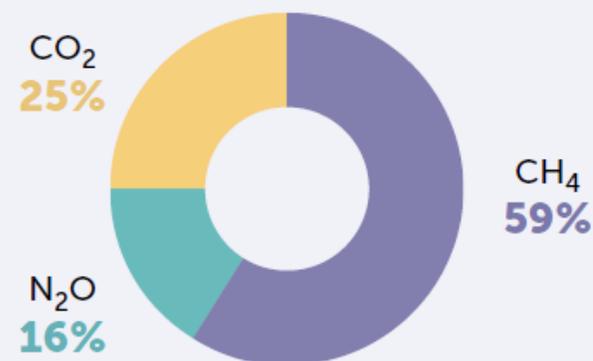


Je consomme
25 227
MJ/ha SAU

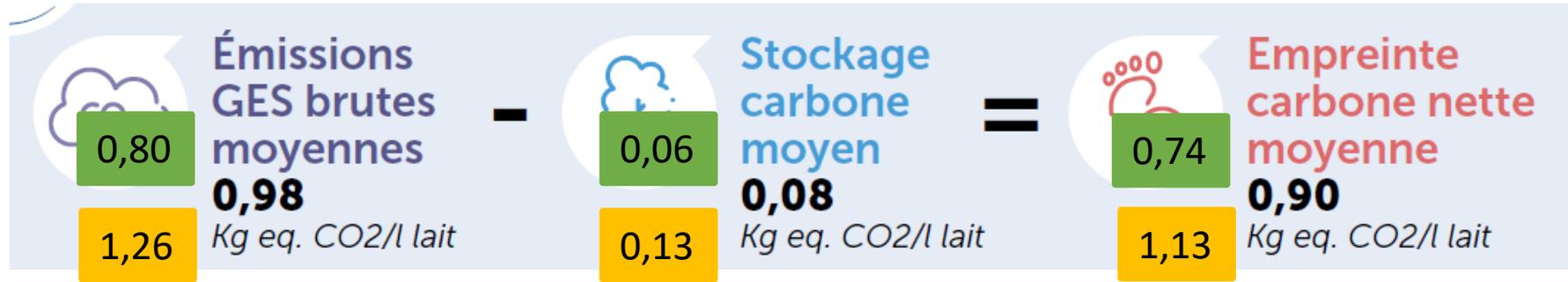


**Excédent du
bilan azote**
108 kg N/ha SAU

Répartition des GES à l'échelle exploitation



CAP'2ER®



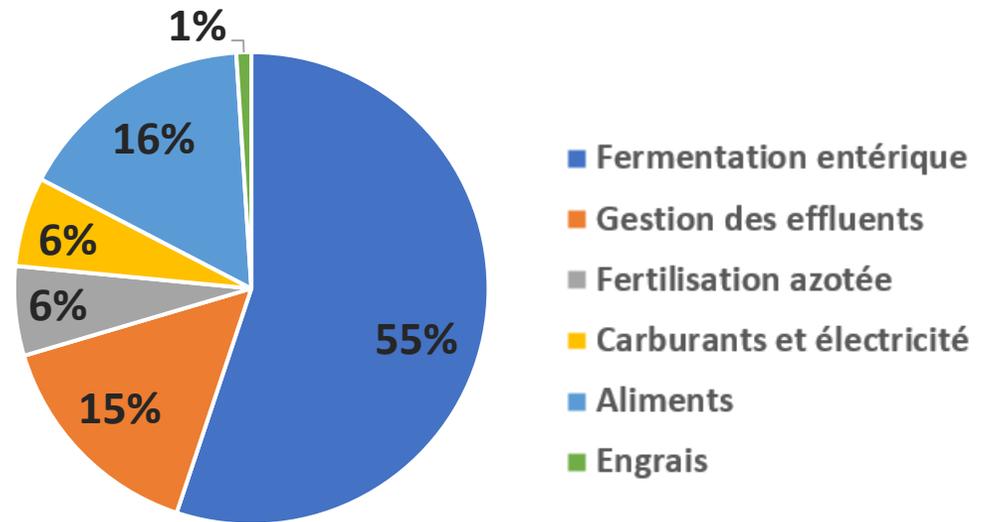
Décile supérieur

Décile inférieur

Référence Bretagne <i>système >30% maïs</i> <i>(2 580 exploitations 2013-2024)</i>	0,95	0,09	0,86
Référence France <i>Moyenne nationale</i> <i>(11 045 exploitations 2013-2024)</i>	1,02	0,15	0,87

Répartition des émissions brutes

Exploitation moyenne



LES RÉSULTATS DU PRODUIT VIANDE



Empreinte carbone nette

10 kg eq.CO2/kg PVV



Emissions de GES*

11 kg eq.CO2/kg PVV

Analyse de 306 Plans d'Actions BL

Les émissions de GES* sont réparties entre le lait et la viande produits par l'atelier de la façon suivante :



Leviers d'Action	Indicateur technique	Valeur initiale	Valeur objective	Années de mise en œuvre	Evolution empreinte lait	Evolution empreinte viande
Optimiser l'âge au 1^{er} vêlage	Âge au 1 ^{er} vêlage mois	28	25	3	0%	-8%

3

Les résultats des diagnostics carbone initiaux

Exploitation



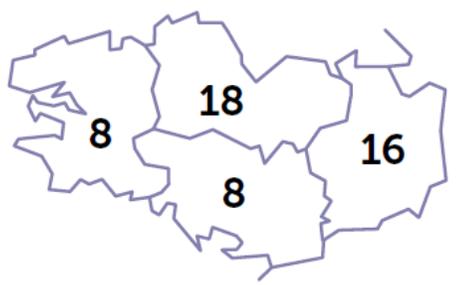
- Résultats CAP'2ER de 130 exploitations bovin viande ou mixtes engagées dans les programmes 2023 - 2025

- **Système Naisseur**
- **Système engraisseur spécialisé** (JB Viande, JB Lait, Bœufs)
- **Système Naisseur-Engraisseur** (Femelles, Bœufs, JB)

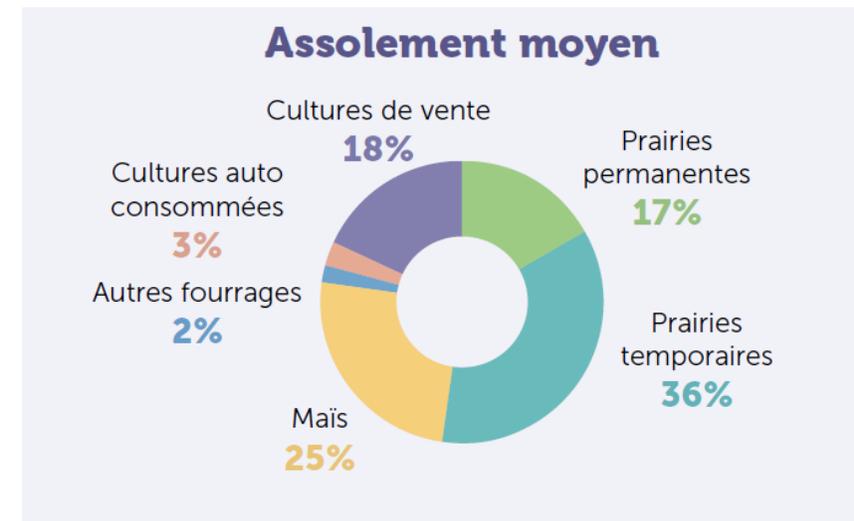
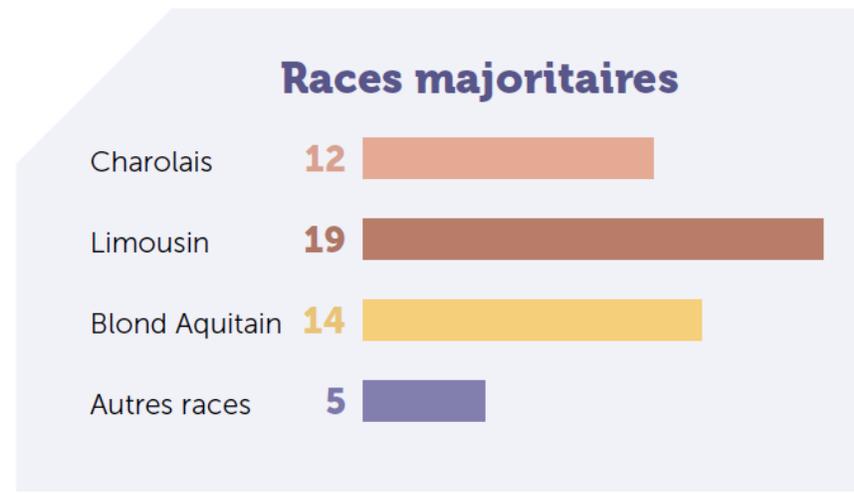
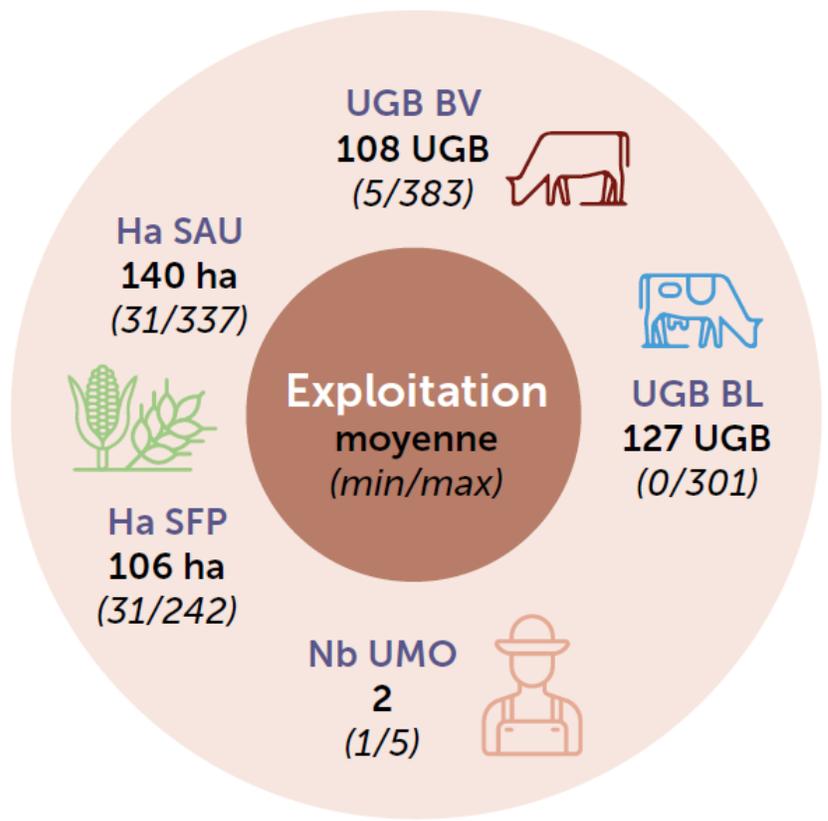
PARTENAIRE CLIMAT
Pour une viande responsable et durable



Système Naisseur-Engraisseur
(Femelles, Bœufs, JB)



50 élevages



Exploitation



Système Naisseur-Engraisseur
(Femelles, Bœufs, JB)

Le bilan environnemental d'une exploitation moyenne

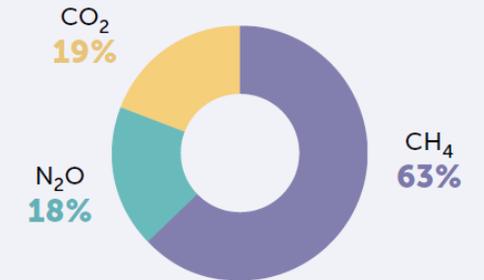


Je nourris*
18,3
pers./ha SAU



J'émetts sous forme de GES***
9 656
Kg eq. CO2/ha SAU

Répartition des GES à l'échelle exploitation



Je stocke**
551
Kg eq.CO2/ha SAU



Je consomme
20 437
MJ/ha SAU



J'entretiens
1,3
eq. ha de biodiversité/ha SAU



Excédent du bilan azote
111 kg N/ha SAU

* sur la base du contenu en protéines animales des productions agricoles. ** grâce aux prairies et aux haies. *** GES = Gaz à Effet de Serre.

Atelier



Émissions GES brutes moyennes
15,4
kg eq. CO₂/kgV



Stockage carbone moyen
1,6
kg eq. CO₂/kgV



Empreinte carbone nette moyenne
13,8
kg eq. CO₂/kgV

Références nationales Système Naisseur - Engraisseur JB :

Emissions Brutes : 17 kg eq.CO2/kgVV **-** **Stockage Carbone** 2,9 kg eq.CO2/kgVV **=** **Empreinte Carbone nette** 14,1 kg eq.CO2/kgVV

Réf : 50 exploitations Bretagne (2023 -2025)

Réf : 432 exploitations France (2017 -2023)



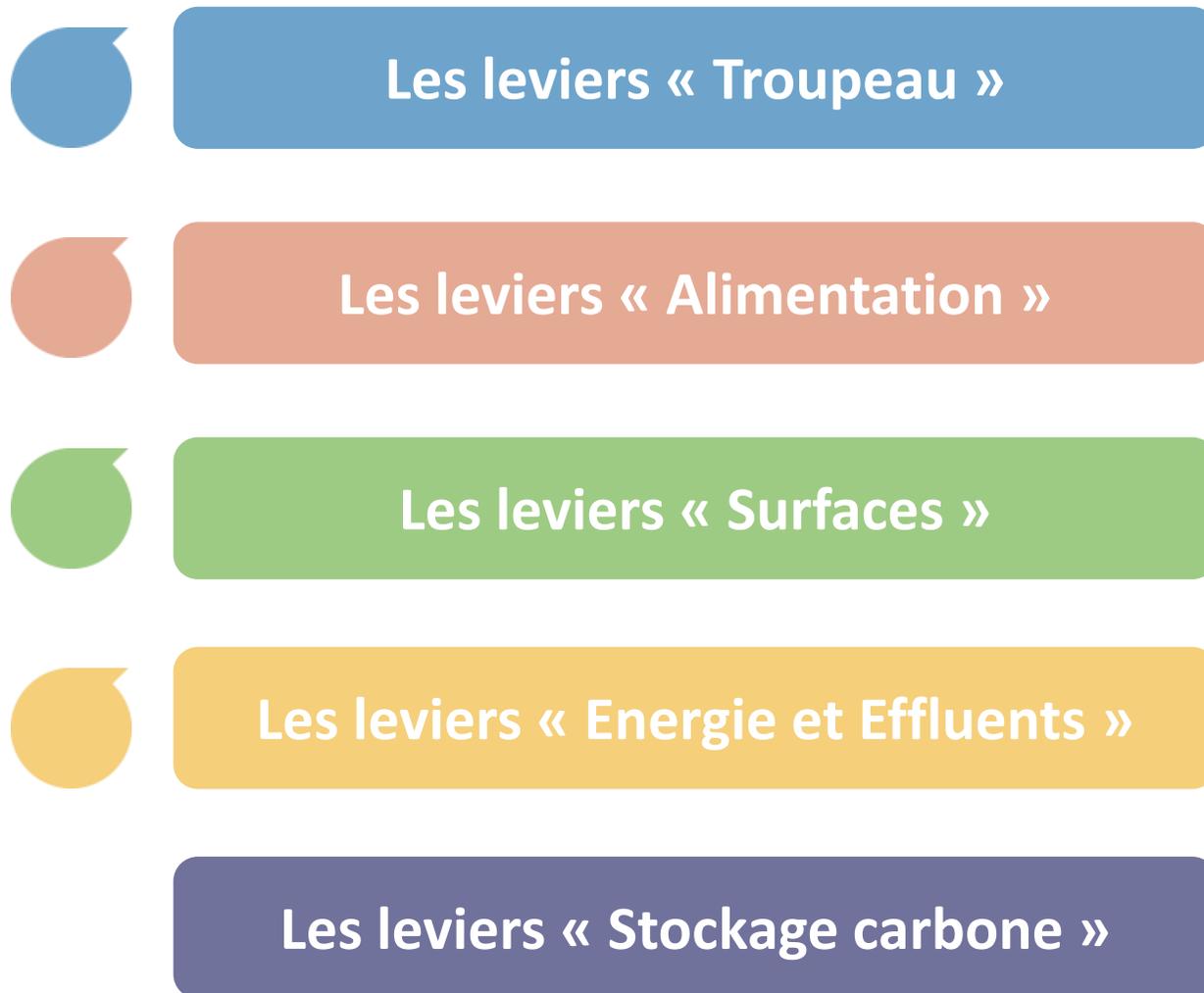
Système Naisseur-Engraisseur
(Femelles, Bœufs, JB)

Critères techniques	Moyenne	Référence Naisseur-Engraisseur de JB - France 432 exploitations (2017 -2023)
Gestion du troupeau		
PBVV/UGB	385	370
Veaux sevrés / VA	0,86	0,94
Age au 1 ^{er} vêlage (mois)	32	34
Intervalle Vêlage – Vêlage (jours)	356	374
Alimentation du troupeau		
Concentrés (kg/UGB)	479	785
Autonomie protéique (%)	85%	86%
Gestion des surfaces		
Azote minéral (kgN/ha SAU viande)	52	48
Rendement herbe (tMS/ha)	7,4	7,2
Stockage		
Haies (ml/ha SAU viande)	70	81



4 Focus sur les leviers d'action : Les leviers les plus mobilisés dans les plans d'action et leur réduction carbone

- Présentation des leviers d'amélioration (Troupeau / Alimentation / Surface / Energie et Effluents)
- Analyse de 101 plans d'action bas carbone bovin viande
- Leviers les plus mobilisés dans les exploitations et objectifs
- Potentiels de réduction de l'empreinte carbone



Les leviers « Troupeau »

Les leviers « Alimentation »

Les leviers « Surfaces »

Les leviers « Energie et Effluents »

Les leviers « Stockage carbone »

Leviers de
réduction des
émissions de GES



10-15%
Gestion du troupeau
Élevage des génisses et santé
du troupeau



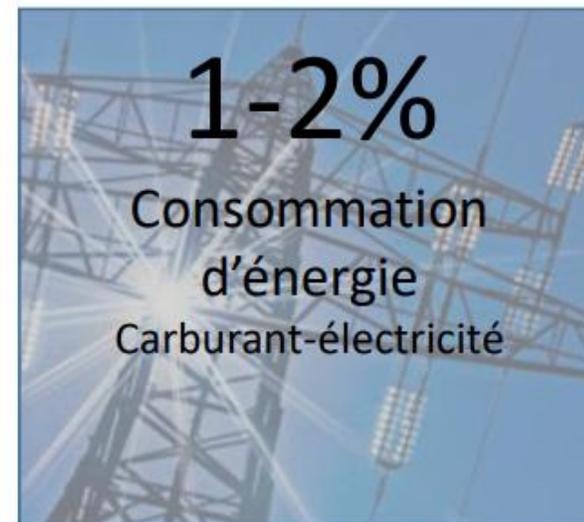
2-4%
Alimentation du
troupeau
Qualité des fourrages
Concentrés
Autonomie protéique-pâturage



2-8%
Stockage carbone
Type de prairies
Durée de vie des prairies
temporaires
Rénovation des prairies
Implantation de haies
Agroforesteries
Implanter des prairies



3-4%
Conduite des cultures
Rendement-fertilisation



1-2%
Consommation
d'énergie
Carburant-électricité

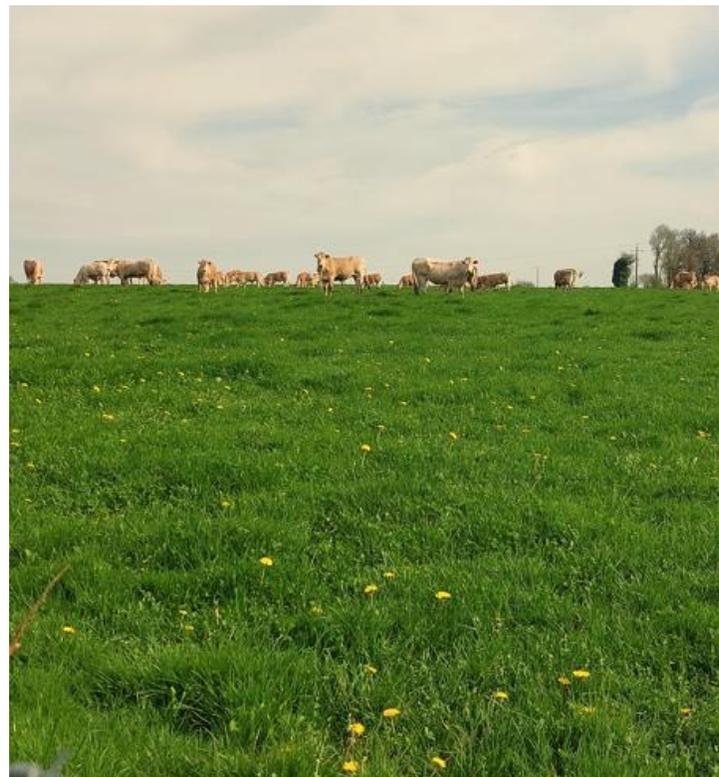
Leviers les plus mobilisés dans les exploitations :

Nombre de citations du levier dans les plans d'action

- 18 Optimiser la fertilisation pour réduire l'usage des engrais minéraux
- 15 Plantation de haies sur l'exploitation
- 13 Améliorer la conduite sanitaire
- 11 Planter des légumineuses en mélange ou en culture pure
- 11 Couverture de fosse de stockage des effluents
- 10 Augmentation de l'autonomie protéique
- 10 Réduire la consommation d'électricité
- 9 Optimiser la consommation de concentrés
- 8 Optimiser l'effectif des femelles de renouvellement
- 7 Améliorer le mode d'épandage des déjections
- 7 Améliorer la performance génétique
- 5 Réduire la consommation de carburant

Leviers d'Action	Indicateur technique	Valeur initiale	Valeur objective	Années de mise en œuvre	Evolution empreinte viande
Optimiser la fertilisation pour réduire l'usage des engrais minéraux N,P,K	kgN/P/K min/ha	79	50	3	- 4%
Plantation de haie sur l'exploitation	Mètres linéaires de haies	6 207	9 631	3	- 3%
Implantation de légumineuses en mélange ou en culture pure	ha légumineuses	1	16	3	- 9%
Augmentation de l'autonomie protéique	% autonomie	70%	85%	3	- 6%
Améliorer la performance génétique	Kg pbvv/UGB	380	404	3	- 10%
Réduire la consommation de carburant	Litres/ha	15 712	9 000	2	- 4%

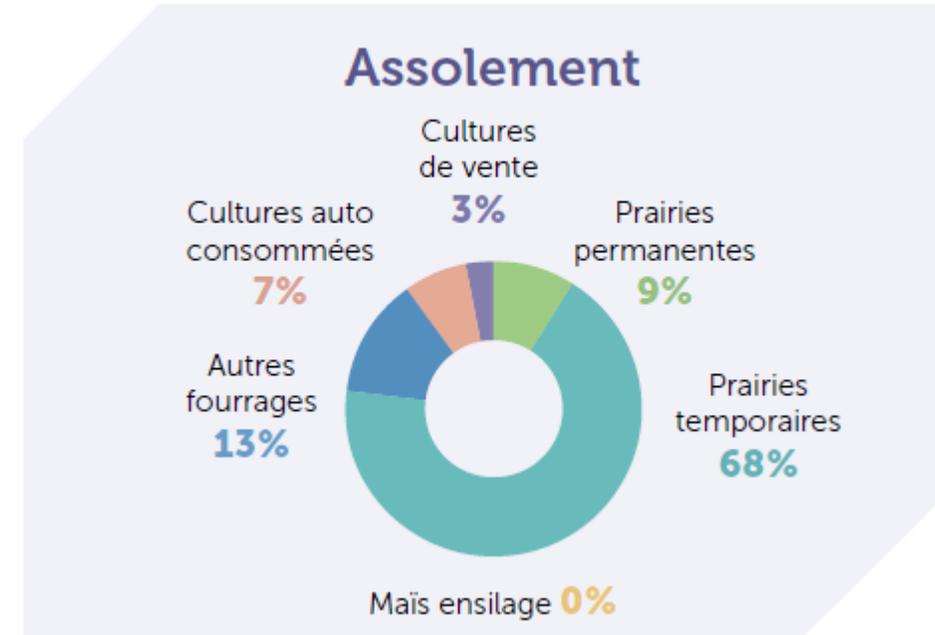
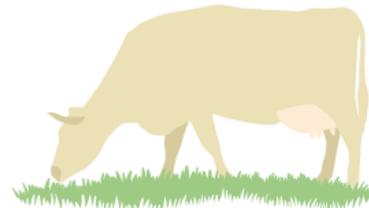
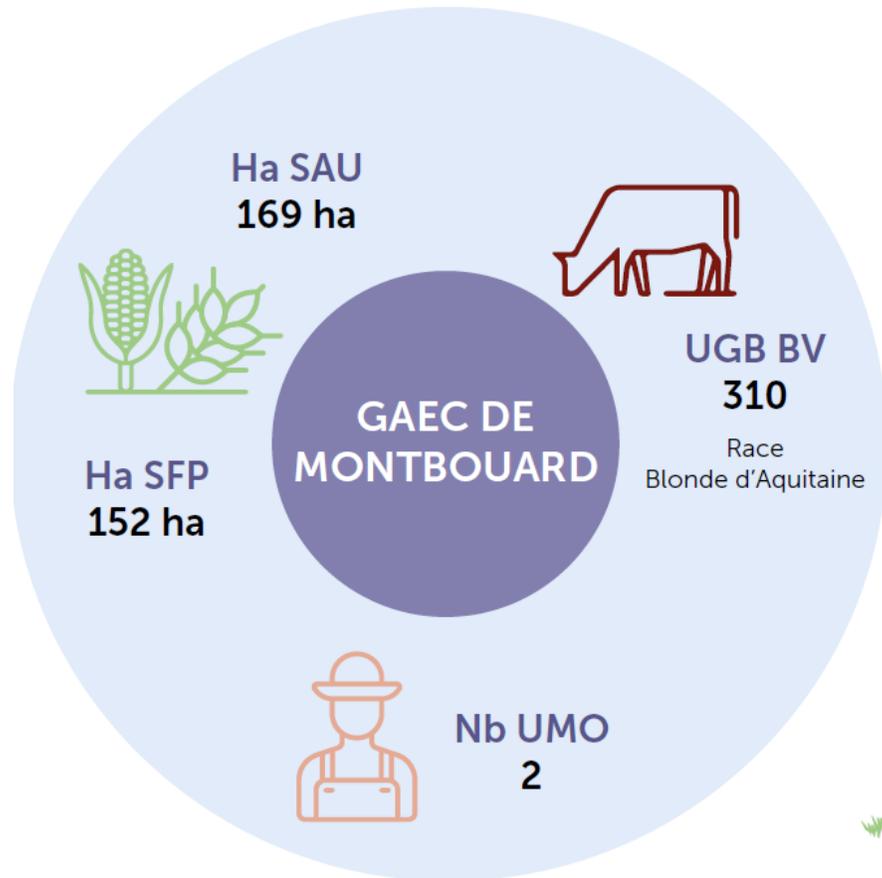
5 Retour d'expérience sur la mise en œuvre des leviers d'action au GAEC de MONTBOUARD, élevage bovin viande - Naisseur-engraisseur accompagné par ELVEA



Exploitation 
Système Naisseur-Engraisseur

CAP'2ER 

PARTENAIRE CLIMAT 
Pour une viande responsable et durable



Le bilan environnemental au GAEC de Montbouard

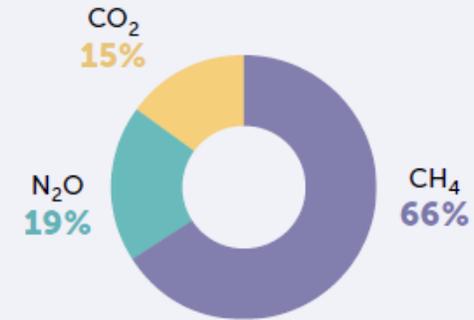


Je nourris*
6
pers./ha SAU



J'émet sous
forme de GES***
11 838
Kg eq.CO₂/ha SAU

Répartition des GES à l'échelle exploitation



Je stocke**
1 402
Kg eq.CO₂/ha SAU



Je consomme
23 381
MJ/ha SAU



J'entretiens
1,9
eq. ha de biodiversité/ha SAU



**Excédent du
bilan azote**
147 kg N/ha SAU

* sur la base du contenu en protéines animales des productions agricoles. ** grâce aux prairies et aux haies. *** GES = Gaz à Effet de Serre.



**Émissions
GES brutes
moyennes**
17
kg eq. CO₂/kgV



**Stockage
carbone
moyen**
2
kg eq. CO₂/kgV



**Empreinte
carbone nette
moyenne**
15
kg eq. CO₂/kgV

Références nationales Système Naisseur - Engraisseur JB :

$$\begin{array}{rcl}
 \text{Emissions Brutes :} & - & \text{Stockage Carbone} & = & \text{Empreinte Carbone nette} \\
 17 \text{ kg eq.CO}_2/\text{kgVV} & & 2,9 \text{ kg eq.CO}_2/\text{kgVV} & & 14,1 \text{ kg eq.CO}_2/\text{kgVV}
 \end{array}$$

		Situation initiale	Situation finale
Évolution technique	 Surface en luzerne (Introduction dans l'assolement pour déshydratation depuis 2020)	15 ha	Entre 15 ha et 20 ha
	 Installation d'un séchoir en grange	Absence	Présence
	 Quantité de concentrés consommée	996 kg/UGB (toutes catégories animales)	486 kg/UGB (toutes catégories animales)
	- Dont correcteur azoté (colza)	350 kg/UGB (en finition)	150 kg/UGB (en finition)
	- Dont luzerne déshydratée	1 t/UGB (en finition)	0 kg/UGB
 Autonomie protéique	89 %	92 %	
Exploitation agricole	 Émissions GES (kg eq.CO ₂ /ha SAU)	11 838	10 100
	 Stockage carbone (kg eq.CO ₂ /ha SAU)	1 402	1 339
	 Excédent du bilan azoté (kg N/ha SAU)	147	136
Atelier Viande (kg eq.CO ₂ /kg VV)	 Émission de GES	17	15.4
	 Stockage carbone	2	2
	 Empreinte carbone nette	15.1	13.4
Variation de l'empreinte carbone nette (kg eq.CO₂/kg VV) : - 11 %			
Variation de l'empreinte carbone nette (kg eq.CO₂/ha SAU) : - 16 %			



Empreinte carbone	Bilan azote	Économie (EBE)	Facilité de mise en œuvre	Délai d'impact	Temps de travail
Améliorateur	Améliorateur	Intermédiaire	Intermédiaire	Court	Intermédiaire
● ○ ○	● ○ ○	○ ● ○	○ ● ○	● ○ ○	○ ● ○



Conditions de réussite

- Investissement dans la construction du hangar de séchage
- Maîtrise de l'itinéraire technique de la luzerne (inoculation, choix des parcelles, dates de semis)
- Rééquilibrage de la ration si nécessaire



Impacts

- Baisse des charges opérationnelles en lien avec la réduction des achats de concentrés (colza et luzerne déshydratée)
- Augmentation de l'autonomie protéique
- Meilleure valeur MAT du foin de luzerne
- Souplesse dans l'organisation des chantiers de récolte
- Amélioration du bilan apparent de l'azote et de l'empreinte carbone
- Diminution des émissions GES dues à la déshydratation de la luzerne

Merci pour votre attention

Retrouvez-nous sur les stands



Hall 4 - Stand C77



Hall 1 - Stand B05



Hall 3 – Stand C11

